

VILLE D'AUXERRE

Direction quartiers, jeunesse, citoyenneté

Affaire suivie par Denis Quéva 03 86 72 43 51

COMPTE RENDU DE L' ASSEMBLEE DE QUARTIER SAINT JULIEN – SAINT AMATRE du 17 JANVIER 2005

L'assemblée de quartier Saint Julien – Saint Amâtre s'est réunie le 17 janvier 2005 à 19 h 00 à la salle Vaulabelle.

PRESENTS :

Guy FEREZ	Maire d' Auxerre
Patrick RIGOLET	Maire-adjoint en charge des quartiers et de la démocratie de proximité
Pierre PERREAU	Elu en charge du quartier,
Monique DESNOYERS	Elue en charge du quartier
Alain RAYMONT	Président du conseil de quartier
Max VIAL	Représentant à la commission de quartier
Maurice BARDONNEAU , Jean-Guy BEGUE , Sylvette DA COSTA , Hervée DUBLINEAU ,	(membres du conseil de quartier) et environ 110 habitants du quartier.

ASSISTAIT AUSSI :

Denis **MARTIN** Maire-adjoint en charge de la citoyenneté, de la sécurité et des transports

Ordre du jour :

- 1/ Communication du Maire.
- 2/ Communication de Patrick Rigolet.
- 3/ Communication du Président du conseil de quartier.
- 4/ Echanges avec les habitants
- 5/ Election du conseil de quartier.

Patrick Rigolet salue les participants, présente les membres du conseil de quartier et annonce l'ordre du jour.

1/ Communication du Maire :

Le travail important du conseil de quartier pour l'année 2004 est particulièrement souligné.

Sujets abordés : Travaux de voirie concernant le quartier

Points évoqués

Les divers secteurs qui connaîtront des travaux pendant l'année 2005 sont détaillés :

- avenue Pierre de Courtenay (poursuite des travaux de rénovation engagés en 2004)
- le haut de la rue Bourneil
- rue Louis Richard (réorganisation du stationnement)
- boulevard Vaulabelle (travaux diligentés par l'Etat, compte tenu du classement de cette voie en route nationale)

Sujet abordé : Gestion urbaine de proximité (G.U.P.)

Points évoqués :

La mise en place d'une « G.U.P. » est annoncée au premier octobre prochain. L'objectif de cette nouvelle organisation des services techniques est de traiter plus rapidement les problèmes rencontrés en ville ou signalés par les habitants dans les domaines suivants :

- Voirie

- Espaces verts
- Propreté
- Eclairage public
- Signalisation

Cette organisation comprendra notamment la mise en place d'un « Numéro vert » auquel tout auxerrois pourra s'adresser pour signaler les problèmes repérés dans la ville. De même, une « équipe mobile » dotée d'un véhicule spécifique permettra un repérage rapide des points à traiter par les services techniques ou les entreprises concernées.

S'agissant des conseils de quartier, la GUP s'appuiera aussi sur des accords entre les services techniques et chaque conseil de quartier pour l'entretien de chaque quartier.

2/ Communication de Patrick Rigolet.

Sujet abordé : Bilan du dispositif de démocratie de proximité

Points évoqués :

Le bilan 2004 pour le dispositif de démocratie de proximité est très satisfaisant et montre que le dispositif est bien vivant

- plus de 100 réunions des conseils de quartier, chaque conseil se réunissant à peu près à un rythme mensuel
- 20 assemblées de quartier
- 4 réunions de la Commission des quartiers
- 2 000 personnes inscrites sur les liste du service pour recevoir les informations
- sur 2003 et 2004, plus de 200 000 Euros mis dans les projets des conseils de quartier
- en 2005, 140 000 Euros disponibles pour les projets (125 000 Euros en 2004)

Ce bilan n'est possible que grâce à l'engagement des conseillers de quartiers, qui sont – il faut le rappeler – entièrement bénévoles, et dont il faut noter la qualité des travaux en 2004.

Doit aussi être remercié le service Quartier Jeunesse Citoyenneté pour le suivi de l'ensemble du dispositif, ainsi que Monsieur le Maire, qui tient parfaitement ses engagements en présidant lui-même toutes les assemblées de quartier annuelles.

Enfin, il faut rappeler que les membres des conseils de quartier sont élus pour deux années et que trois d'entre eux doivent être réélus en fin d'assemblée.

3/ Communication du Président du conseil de quartier.

Sujets abordés : Bilan et objectifs du conseil de quartier (voir aussi fiche annexe remis aux participants)

Le Président du conseil de quartier, Alain Raymont, indique que le conseil de quartier a essayé de se pencher en 2004 tant sur les « petits problèmes » que sur les plus gros dossiers.

Parmi ces gros dossiers importants, on peut noter

- Le réaménagement du stationnement rue Louis Richard, qui correspond à une demande des habitants de la rue
- Les propositions faites pour le chemin de Bouffaut et le chemin de la Roche, discutées lors de l'assemblée de quartier intermédiaire du 3 novembre 2004

Sur ce dernier dossier, des problèmes ont été soulevés dans la mesure où il n'y a pas eu consultation de la commission extra-municipale de l'agriculture au départ, mais cette consultation est en cours maintenant, avant l'étude technique proprement dite.

Pour l'avenir proche, le conseil de quartier compte se pencher

- Sur le site de la Fontaine ronde : une proposition a été faite par le service des espaces verts pour un aménagement favorisant la promenade, mais des problèmes de propriété des parcelles restent non réglés à ce jour.
- Sur des propositions pour le site des Montardouins permettant rapidement de le rendre plus agréable qu'il n'est actuellement

Mais le quartier reste marqué par d'énormes problèmes de circulation automobile, et pas seulement sur les grands axes. Les comptages de véhicules transmis au conseil de quartier en font foi : 1 500 véhicules par jour

(dont 10 poids lourds de plus de deux essieux) passent par la rue du Stand, par exemple, dont 50% en excès de vitesse.

Le conseil de quartier a aussi assuré sa mission de contribuer à l'animation du quartier par l'organisation de deux événements qui seront reprogrammés en 2005

- Une animation musicale de fin de journée (18 h 00) à l'arboretum le jour de la fête de la musique
- Un repas de quartier le 3^e samedi de septembre

Les participants sont invités à noter ces rendez vous et à tous se sentir chaleureusement invités. En effet, une information particulière ne peut être faite que pour les personnes ayant donné leur adresse au service Quartiers Jeunesse Citoyenneté, mais tous les habitants du quartier sont invités.

Enfin, Alain Raymont se félicite de l'esprit de coopération, de bonne humeur et d'écoute de l'autre qui préside aux travaux du conseil de quartier, hors de toute volonté partisane et pour la meilleure efficacité du travail.

Il annonce pour terminer qu'il ne sera pas candidat au poste de président du Conseil de quartier s'il est réélu au terme de l'assemblée.

4/ Echanges avec les habitants

Sujet abordé : Propreté rue du Clos et utilisation des Toutounets

Points évoqués : Du chemin a été parcouru depuis le début du dispositif, mais les « petites choses » demeurent à côté des gros projets :

- La ruelle du clos vers l'arboretum est une zone de « non droit » entre voirie et espaces verts : pas d'entretien, dégradation générale, saletés... Comment faire ?
- L'utilisation des toutounets : comment faire pour inciter à leur utilisation ? Ne faut-il pas renoncer ?

Eléments de réponse :

Guy FEREZ : le diable est dans les détails. Il faut sans doute imaginer une campagne de communication auprès des propriétaires de chiens, notamment sur le fait que certains comportements sont verbalisables. De surcroît, il est nécessaire qu'une certaine « pression sociale » s'exerce sur les propriétaires de chiens pour prévenir ces comportements. Les toutounets participent de cette démarche et il ne faut pas y renoncer.

Ces phénomènes soulignent aussi la faiblesse de notre vie sociale et la difficulté du « vivre ensemble ».

Alain RAYMONT : Par ailleurs, le conseil de quartier s'est intéressé à la ruelle du Clos. Des demandes sont en cours.

Sujet abordé : Propreté des trottoirs

Point évoqué : La laveuse ne passe pas sur les trottoirs, alors que les rues sont propres.

Eléments de réponse :

Guy FEREZ : Un nouveau matériel est en cours d'acquisition pour ce printemps pour nettoyer les trottoirs aussi ?

Sujet abordé : problèmes rue de Preuilly

Points évoqués :

En mars 2003, des tranchées mal rebouchées ont été signalées rue de Preuilly. La question n'a pas été réglée. En février 2004, le compte rendu de l'Assemblée de quartier annonçait sa réfection. La situation n'a fait qu'empirer et rien n'a été fait. De plus, la question d'un câble électrique apparent à 10 cm de profondeur n'a pas été réglée non plus.

Le temps trop court du feu pour les piétons à l'angle Vaubelle/Preuilly, déjà signalé, n'a jamais été modifié.

Eléments de réponse :

Guy FEREZ et Denis MARTIN : Ces feux sont aux normes, cela a été vérifié. Si les piétons se sentent menacés en traversant, c'est que les automobilistes ne respectent pas leur passage prioritaire. Cela dit, la ville peut envisager la pose d'un signal « piétons prioritaires » pour rappeler aux automobilistes leurs devoirs à cet endroit.

Pour ce qui est de la rue de Preuilly, il s'agit d'une voie départementale, l'absence de travaux n'est donc pas imputable à la Ville.

Alain RAYMONT : Le conseil de quartier s'est rendu sur place pour vérifier la temporisation du feu tricolore. Celle-ci paraît correcte : il s'agit donc d'abord encore une fois un problème de civisme avant d'être un problème de feu tricolore.

Sujet abordé : Propreté et nettoyage de l'avenue Yver (secteur rue de la Noue)

Point évoqué :

Est-il possible d'avoir un toutounet et une corbeille vers le carrefour avenue Yver/rue de la Noue ?
Les feuilles mortes n'ont pas été enlevées correctement dans le secteur : qui doit s'en occuper ?

Eléments de réponse :

Guy FERREZ : Si elles viennent de plantations privées, c'est au propriétaire des arbres d'enlever les feuilles mortes, même si elles tombent sur la voie publique.

Sujet abordé : Entretien Ru de Vallan et sécurité chemin de Bouffaut

Point évoqué : Le bilan de ce qui est fait est plutôt positif. Deux questions toutefois

1. Quand l'aménagement chemin de Bouffaut sera-t-il réalisé ? La voie est en effet extrêmement dangereuse. Pourquoi n'avoir pas imaginé des feux basculants passant au rouge en cas d'excès de vitesse ?
2. Ru de Vallan : il est passablement embourbé. Qui doit l'entretenir ?

Eléments de réponse :

Guy FERREZ : Concernant le Ru de Vallan, il faut sans aucun doute s'adresser aux propriétaires.

Alain RAYMONT : Le principe de l'aménagement du Chemin de Bouffaut a été acté et les financements sont disponibles. Une réalisation au premier semestre 2005 est donc envisageable.

Max VIAL : L'hypothèse d'un feu rouge basculant n'a pas été proposée par les services techniques. L'objectif poursuivi était bien de limiter la vitesse, d'où la proposition actuelle.

Sujet abordé : Avenue de la Puisaye

Point évoqué :

1. L'avenue de la Puisaye est belle, mais son entretien laisse à désirer. Des arbres semblent en mauvais état, les trottoirs ne sont pas entretenus. A quelle fréquence est-elle nettoyée ? Pourquoi a-t-on le sentiment que cette avenue ne bénéficie pas du même traitement que l'avenue Hoche ou l'avenue Victor Hugo ?
2. Les bâtiments de l'ancienne caserne des pompiers sont lépreux. Qu'en est-il ?
3. Que penser de la pose du panneau publicitaire criard sur la maison à pan de bois récemment rénovée au début de l'avenue ?

Eléments de réponse :

Guy FERREZ : Concernant le panneau publicitaire, toute vérification a été faite et celui-ci est conforme. Le règlement de publicité en vigueur dans la Ville est en cours de refonte, et un groupe de travail Etat-Ville en est chargé comme l'exige la procédure. Je souhaite qu'il soit beaucoup plus restrictif.

Mais il restera deux ans aux annonceurs pour se mettre en conformité. Si la démarche de refonte est menée à terme fin 2005, les panneaux litigieux ne disparaîtront que fin 2007.

L'ancienne caserne des pompiers a été vendue par la ville et sa rénovation en logements devrait intervenir prochainement.

Alain RAYMONT : le sentiment de disparité de traitement entre certains quartiers peut être partagé quelquefois. Le conseil de quartier pourra regarder de plus près l'avenue de la Puisaye en 2005.

Sujet abordé : Etat de la rue Yver prolongée

Points évoqués :

Ce secteur est à la limite du quartier, mais se trouve en mauvais état : rue impraticable en cas de pluie, parking adjacent vers le parc nautique en très mauvais état

Eléments de réponse :

Guy FERREZ : Je ne peux pas apporter de réponse ce soir, mais je suis d'accord avec l'idée de terminer le travail fait avenue Yver en traitant à terme son prolongement vers l'Yonne.

Sujet abordé : Parc Paul Bert – Chemin de halage – Escalier d'accès à la coulée verte vers la Maison de l'eau

Points évoqués :

1. L'escalier d'accès à la coulée verte vers la maison de l'eau n'est pas entretenu. L'accumulation de feuilles mortes le rend dangereux.
2. Le chemin de halage le long de l'Yonne dans le secteur du quai de la Marine n'est pas éclairé et il ne fait pas bon s'y promener à la nuit ou en fin de journée l'hiver
3. Quand le parc Paul Bert pourra-t-il être ouvert au public le dimanche ?

Éléments de réponse :

Guy FEREZ : Concernant le parc Paul Bert, le problème sera réglé et le parc ouvert le dimanche quand la maison de la randonnée sera ouverte. Ce projet est en bonne voie.

Pour l'éclairage le long de l'Yonne, il faut regarder cette question. En 2006, je souhaiterais qu'un grand concours d'idées pour aménager les rives de l'Yonne soit lancé.

Sujet abordé : Eclairage de l'arboretum

Point évoqué : Ne peut-on pas éclairer les allées de l'arboretum ?

Éléments de réponse :

Alain RAYMONT : Ce n'est pas souhaité, pour éviter le stationnement abusif la nuit

Guy FEREZ :

La demande étant récurrente en hiver, peut-être est-ce possible mais seulement en fin de journée.

Sujet abordé : Enfouissement des réseaux avenue de la Puisaye

Point évoqué : Quand pourra-t-on voir enterrer les réseaux avenue de la Puisaye ?

Éléments de réponse :

Guy FEREZ : Une convention lie la ville et EDF pour 150 000 Euros par an sur cette question. Les réseaux sont enterrés à l'occasion de la réfection des voies.

5/ Election du conseil de quartier.

Sujet abordé :

Trois conseillers sont sortants : Alain RAYMONT, Hervée DUBLINEAU, Maurice BARDONNEAU.

Suite à appel à candidature et scrutin, les résultats sont les suivants :

Candidats	Elus	
Alain RAYMONT	Elu pour deux ans	68 voix
Jean Pierre ARLIX	Elu pour deux ans	46 voix
Maurice BARDONNEAU	Elu pour deux ans	38 voix
Hervée DUBLINEAU		35 voix
Claudine GRAUX		34 voix
Dominique AVRILLAULT		27 voix

L'assemblée est levée à 21 heures 30.

Guy FEREZ

<p>Conseil de quartier St Julien St Amâtre Assemblée de quartier du 17 janvier 2005 Bilan des travaux 2004</p>
--

1. Réunions

Le conseil de quartier, suite à son renouvellement lors de l'Assemblée de quartier du 6 février 2004, s'est réuni 10 fois.

16 février 2004
16 mars 2004
13 avril 2004
24 mai 2004
14 juin 2004
5 juillet 2004
30 août 2004
28 septembre 2004
6 décembre 2004
10 janvier 2005

Doivent être ajoutées d'autres réunions : réunions sur site avec les services de la Ville, réunions de la commission des quartiers, manifestations diverses, présentation du diagnostic sur le plan de déplacement urbain...

Nota : les réunions du conseil de quartier ont désormais lieu à la Maison de l'eau et de l'environnement, équipement situé dans le quartier.

2. Demandes particulières formulées à la Ville

19 demandes particulières ont été formulées à la Ville, concernant les sujets suivants

- Etude de stationnement rue Louis Richard
- Stationnement rue des Sénons : souhait de sanctions pour les contrevenants
- Modification du stationnement rue Darnus
- Remise en place de la grille de protection de la fontaine ronde
- Mise en place d'un toutounet à l'arboretum
- Etat de l'allée du Pertuis
- Propreté et aménagement des abords de l'arboretum
- Implantation d'un passage pour piéton Av Pierre de Courtenay
- Solutions à trouver concernant le carrefour du Pont de Vallan et l'aménagement de la rue de Bourneil
- Intervention sur l'affichage publicitaire
- Résultats du questionnaire des Rapides de Bourgogne concernant la desserte des secteurs de Champlys, Grattery, Vallan et Bouffaut
- Rappel du règlement préfectoral s'appliquant aux nuisances sonores

- Comptages de véhicules : pont de Vallan, rue du stand
- Stationnement rue Pierre Reckel
- Sensibilisation de la population contre les cambriolages
- Réaménagement du feu tricolore rue de Preuilly
- Respect des bandes cyclables
- Rappels demandés dans Auxerremag concernant l'entretien des haies et des trottoirs

3. Projets de la ville pour lesquels le conseil de quartier a été informé et consulté

- Devenir de l'ancien site « POMONA »
- Aménagement des abords de l'arboretum (notamment création d'un parking)
- Diagnostic préalable au plan de déplacement urbain
- Débroussaillage des talus de la « Coulée verte »
- Stationnement rue Louis Richard
- Mise en place du Projet « Agenda 21 »
- Projet pour le réaménagement du site de la Fontaine ronde

4. Contribution à l'animation du quartier

- Le 21 juin, organisation d'une fin d'après musicale à l'arboretum, dans le cadre de la fête de la musique, avec la participation de la chorale « les Chanteurs pour le plaisir » (150 personnes environ)
- Le 18 septembre, organisation d'un apéritif et d'un repas de quartier à l'arboretum (70 personnes environ)

5. Projets du conseil de quartier validés par l'assemblée de quartier du 5 novembre et la commission des quartiers du 9 novembre

- Dispositif de ralentissement pour le chemin du Bouffaut et le chemin de la Roche : installation de quatre zones de rétrécissement et de chicanes (sous réserve de non-gêne à l'activité agricole, en cours d'étude technique), et mise en sens unique du chemin de la Roche dans le sens montant (vers la voie romaine)
- Potelets angle rue des Sénons/rue Gérot pour protéger les trottoirs et étude du stationnement dans la rue des Sénons

6. Rappel de la composition du conseil de quartier

Pierre PERREAU	Elu en charge du quartier
Monique DESNOYERS	Elue en charge du quartier
Alain RAYMONT (sortant)	Président du conseil de quartier.
Max VIAL	Représentant à la commission des quartiers
Jean-Guy BEGUE	Représentants des habitants du quartier.
Maurice BARDONNEAU (sortant)	
Sylvette DA COSTA	
Hervée DUBLINEAU (sortante)	

L'assemblée est levée à 21 heures 00.

Guy FEREZ